

Botulisme : Appel à la vigilance

14 septembre 2023

Info-MADO

Contexte

Nous avons appris le 13 septembre 2023 par l'agence de santé publique du Canada (ASPC) l'existence d'une éclosion de botulisme en France. Actuellement, 10 cas auraient été déclarés, dont 1 cas est décédé. La plupart des personnes sont de nationalités étrangères (américaines, canadienne, allemande). Parmi les cas canadiens, certains sont du Québec. À noter que le cas décédé n'est pas québécois.

Les cas ont tous fréquenté au cours de la semaine dernière le même bar de Bordeaux, le Tchín Tchín Wine Bar. À ce stade de l'enquête, les aliments suspectés sont des conserves de sardines faites maison par le restaurateur, servies à une trentaine de personnes entre le 4 et le 10 septembre.

La durée d'incubation du botulisme alimentaire est en moyenne de 12 à 72 heures (min-max : 2 h - 8 jours). Certaines personnes qui ont consommé des aliments pourraient donc encore développer la maladie puisque la période maximale d'incubation est de 8 jours.

Nous invitons les cliniciens à prendre en considération ces informations en présence de patients qui présentent des symptômes cliniques compatibles au botulisme. Tous les cas suspects doivent être déclarés à la direction de santé publique dans les plus brefs délais.

Qu'est-ce que le botulisme ?

Le botulisme est une affection neurologique grave provoquée par une toxine très puissante produite par la bactérie *Clostridium botulinum*. Elle se développe notamment dans les aliments mal conservés. C'est la toxine extrêmement puissante qu'elle synthétise qui est responsable de la maladie.

En général, les personnes ayant partagé les mêmes aliments manifestent des symptômes identiques mais avec une sévérité variable : nausées, diarrhée, vomissements, assèchement de la bouche, constipation, affaissement des paupières, difficulté à avaler, vision double ou brouillée, pupilles non réactives

ou fixes, difficulté à parler, notamment trouble de l'élocution, paralysie partielle du visage ou manque d'expression faciale, changement dans le ton de la voix, notamment voix rauque.

Le traitement du botulisme est essentiellement symptomatique et requiert, dans les formes sévères, des soins respiratoires intensifs avec ventilation assistée. L'administration d'anti-toxine botulique dans les heures ou les premiers jours après le début des symptômes peut permettre de raccourcir le temps d'hospitalisation.

La grande majorité des malades pris en charge sans délai guérissent sans séquelles, mais la durée du traitement et de la convalescence peut durer plusieurs mois.

Document adapté d'un appel à la vigilance rédigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Botulisme - Guide pour les professionnels de la santé
<https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/food-nutrition/legislation-guidelines/guidance-documents/botulism-guide-healthcare-professionals-2012/botulisme-guide-professionnels-sante.pdf>

Les Info-MADO sont accessibles en ligne :
<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/professionnels-sante/info-mado>

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale :

- ▶ 418 666-7000, option 3, puis option 1
- ▶ Télécopieur confidentiel : 418 661-7153
- ▶ Courriel : 03drsppostedegarde@ssss.gouv.qc.ca